

N°4
OCTOBRE
2017

le TOUCASSIN

Commune de
Solliès-Toucas

www.ville-solliestoucas.fr



SOLLIES
TOUCAS

Cahier spécial : Hommage à Guy MENUT

Une belle rentrée des classes

Urbanisme



#FÊTES ET CÉRÉMONIES

▲ Mardi 31 octobre
DÉFILÉ ELFIQUE
Organisé par le C.O.F
Dans les rues du Village

▲ Samedi 11 novembre
**CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE DE
L'ARMISTICE**
Départ de la Mairie



▲ Dimanche 17 décembre
NOËL AU VILLAGE
Organisé par le C.O.F
Dans les rues du village



▲ Dimanche 24 décembre
VEILLÉE DE NOËL
Organisée par le C.O.F
Place Gambetta

#CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

▲ Mercredi 18 octobre
**LECTURE D'EXTRAITS
DES 3 ROMANS
SÉLECTIONNÉS POUR
LE PRIX DES
LECTEURS DU VAR**
*Par la compagnie « Echo » du
théâtre Denis à Hyères*
Bibliothèque

▲ Samedi 11 novembre
**ORGUE ET CHOEUR
DE FEMMES**
Par P. MARSAULT
Eglise Saint-Christophe

▲ Dimanche 12 novembre
PIÈCE DE THÉÂTRE
*Organisée par l'association Louis
Jules et compagnie*
Salle des Fêtes

▲ Samedi 18 novembre
PIÈCE DE THÉÂTRE
*Organisée par l'association France
ADOT 83*
Salle des Fêtes

▲ Samedi 9 décembre
**PIÈCE DE THÉÂTRE
POUR LE TÉLÉTHON**
Par la troupe « Les Baladins »
Salle des Fêtes



▲ Dimanche 17 décembre
CONCERT DE NOËL
Chant de Noël par la Chorale
St Christophe
Eglise Saint-Christophe

#DIVERS

▲ Jeudi 19 octobre
DON DU SANG
Salle des fêtes



▲ Vendredi 20 octobre
**CONCOURS DE
BOULES**
Au Boulodrome

▲ Samedi 28 octobre
CONFÉRENCE AVC
Organisée par le C.C.A.S
Salle des Fêtes



▲ Samedi 4 novembre
LOTO
Organisé par le C.O.F
Salle des fêtes

▲ Vendredi 8 décembre
LOTO DU TÉLÉTHON
Organisé par le C.C.A.S
Salle des Fêtes



▲ Samedi 9 décembre
TÉLÉTHON
Organisé par le C.C.A.S
Dans le Village



▲ Jeudi 14 décembre
DON DU SANG
A la salle des Fêtes



▲ Samedi 13 janvier
LOTO
Organisé par le Foyer Canolle
Salle des Fêtes

+ d'infos disponibles
sur notre site
www.ville-solliestoucas.fr



ÉDITO

François Amat
Le Maire



#CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS

Guy MENUET nous a quitté ...

C'est lui qui, pendant 40 ans, a œuvré pour qu'il fasse bon vivre à Solliès-Toucas en développant l'attractivité de ce village devenu une commune de près de 6000 habitants.

C'est lui qui, me demandant de participer à l'action municipale dès 1989, m'a fait aimer ce village empreint d'histoires, riche d'un patrimoine souvent envié, animé par un tissu associatif qu'il avait souvent lui-même généré.

C'est lui qui, luttant contre la maladie, a souhaité que je puisse continuer son action.

Nous n'étions pas d'accord sur tout mais l'amitié et le respect mutuel que nous partageons nous obligeait à un consensus sur l'essentiel, dicté par l'intérêt général.

C'est donc tout naturellement que ce numéro du « Toucassin » est principalement dédié aux hommages de proches de Guy.

Une page s'est tournée mais la vie continue...

Bonne lecture à tous,

Cordialement,
François AMAT.

TOUCASSIN

Bulletin d'information
de la commune de
Solliès-Toucas

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication
François AMAT

Adjoint à la communication
Jérémy FABRE

Rédaction
Bernard MAURY

Photographies
Mairie Solliès-Toucas
Isabel GUICHARD

Maquette et impression
Marim Imprimerie 04 98 00 13 00

SOMMAIRE

#SOMMAIRE

▲ Agenda - Édito	2 - 3
▲ Retour en images	4 - 5
▲ Vivre ensemble	6
▲ Cahier spécial	7 - 14
▲ École	15
▲ Travaux	16
▲ Urbanisme	17
▲ Solidaire	18
▲ Libre expression	19
▲ Prouvençau	20

TOUCASSIN

TOUCASSIN



#5 ET 6 JUILLET > 22ÈME FESTIVAL CHORAL INTERNATIONAL EN PROVENCE



#9 JUILLET > CONCOURS D'AÏOLI



#9 JUILLET > VERNISSAGE EXPOSITION MENTOR À SAINT-CYR-SUR-MER



#12 JUILLET > SORTIE OFFICIELLE BD COF



#14 JUILLET > COMMEMORATION





#12 AU 16 JUILLET > EXPOSITION PASCAL MOREL



#16 JUILLET > AÏOLI DU VILLAGE



#20 AOÛT > FÊTE DE LA LIBÉRATION



#9 SEPTEMBRE > FORUM DES ASSOCIATIONS



#15 AU 17 SEPTEMBRE > JOURNÉES DU PATRIMOINE



+ de photos disponibles sur notre site www.ville-solliestoucas.fr





#EQUIPE



Nouveaux visages dans les services municipaux

▲ Stéphane MORELLE

a pris ses fonctions il y a déjà quelques mois en tant que chef de la Police Municipale et c'est l'occasion de vous le présenter. Il incarne la volonté de la municipalité de mettre en œuvre une présence de proximité efficace au quotidien.

▲ Camille DISDIER

vient lui de prendre ses fonctions au sein du CTM, en remplacement d'Alain FABRE qui fait valoir ses droits à la retraite.

#VOITURES VENTOUSES

Coup d'arrêt aux voitures ventouses

Stationner, c'est un droit. Occuper une place de stationnement sans jamais déplacer son véhicule, c'est utiliser la voie publique à des fins personnelles et empêcher ceux qui auraient besoin de se garer un instant de le faire. Alors si le phénomène était marginal, on aurait pu imaginer que les choses restent en l'état. Or il se trouve que de nombreuses voitures « ventouses » ont été répertoriées sur la commune et par conséquent des instructions ont été données à la Police Municipale. « *La phase de prévention et d'explication est terminée* précise Jean-Pierre CALONGE, 1^{er} adjoint. *Nous allons mettre en œuvre une phase plus répressive, car certains restent particulièrement indisciplinés.* » Une phase répressive qui se traduit par des contraventions, voire l'enlèvement du véhicule aux frais du propriétaire.

#INCIVILITÉS

Incivilités, et si on changeait ?

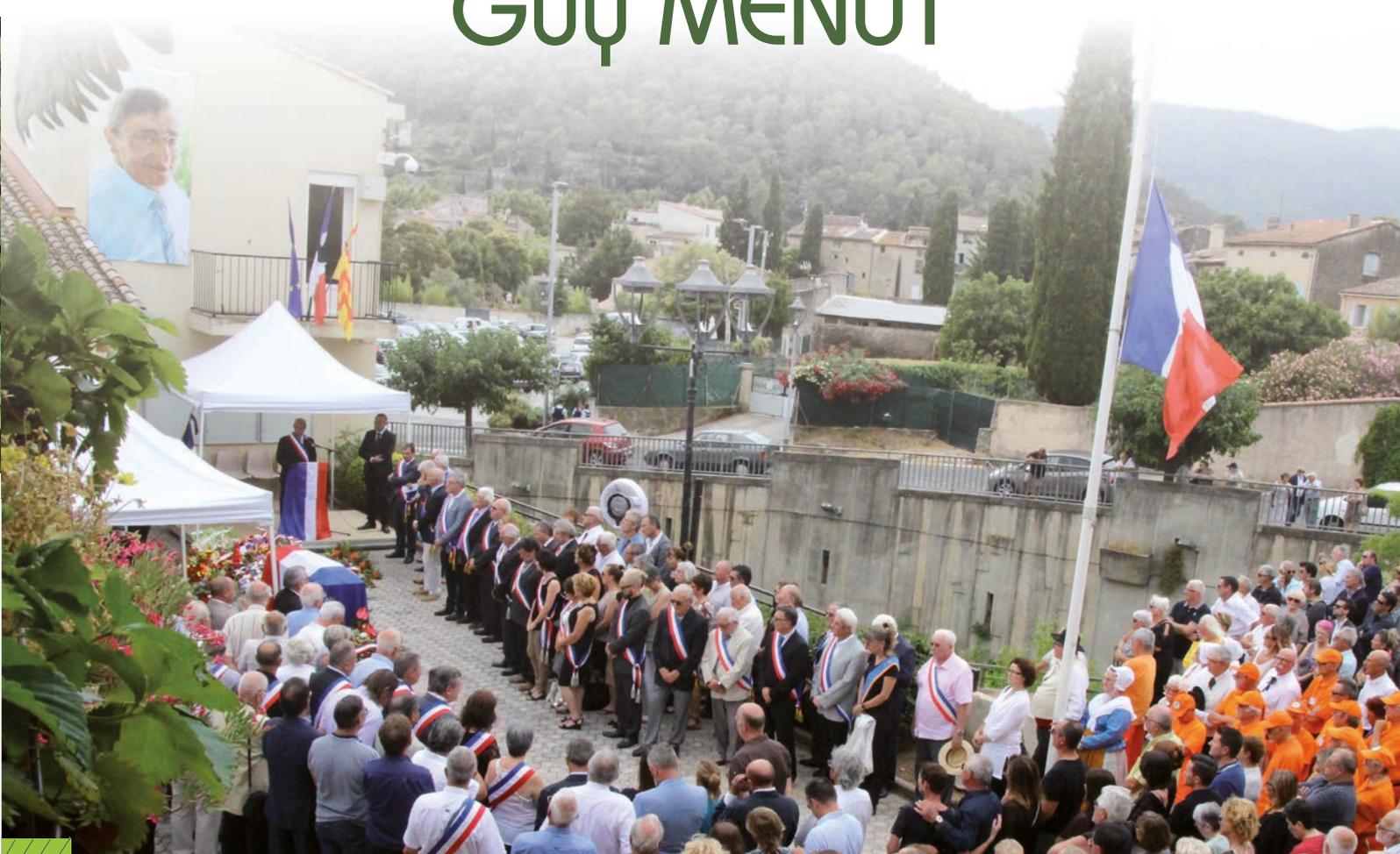
Il y a comme un vent d'incivilité qui continue de souffler sur notre commune. Et cela commence à devenir assez désagréable. A commencer par un sujet récurrent qui concerne nos amis les animaux. Enfin non, ils n'y sont pour rien, il faut être plus précis. Les responsables sont plutôt leurs indécents propriétaires qui ne se donnent pas la peine de ramasser les déjections de leurs compagnons à poils et laissent des trottoirs jonchés de divers excréments. Outre le fait que cela soit susceptible de poser des problèmes en matière d'hygiène pour les habitants, cela a un coût. Car face à ce phénomène, les équipes municipales sont contraintes d'augmenter les rotations afin de rendre nos rues et ruelles plus propres, particulièrement sur les voies d'accès aux écoles. De son côté, la Police Municipale a commencé à dresser plusieurs procès-verbaux, d'autant que des canisettes ont été installées pour justement proposer une solution aux propriétaires.

Mais les limites de l'incivilité sont parfois repoussées à un point imprévisible. Par exemple, cet été quand il a fallu installer des feux de signalisation mobiles entre l'avenue de Valaury et la Place Gambetta en raison de travaux. Quelle n'a pas été la surprise des services municipaux après qu'on les ait prévenus en plein week-end que l'installation ne fonctionnait plus, causant quelques perturbations dans le trafic. La cause de cette panne : les batteries qui équipent ces feux avaient tout simplement été dérobées dans la nuit. Afin de rétablir la situation, il a fallu louer d'urgence du matériel. Là aussi, cela a un coût.

On pourrait aussi évoquer le comportement pas très malin de ceux qui ont jeté les barrières de sécurité dans le ravin pour ouvrir la voie de circulation lors de la mise en sécurité de la falaise de l'Avenue Tourdias.

Une liste que l'on pourrait encore agrémenter mais pourtant il suffirait de pas grand-chose, d'un peu plus de civilité sans doute pour éviter de se gâcher la vie. A ceux qui en doutent, on leur conseille d'essayer !

Hommage à Guy MENUT



le TOUCASSIN CAHIER SPÉCIAL

A l'heure où l'on parle de limiter le nombre de mandats, nous rendons hommage dans ce cahier spécial à un homme qui aura passé 40 années à la tête de sa commune, élu aussi au Conseil Général de l'époque et député de la 6ème circonscription du Var. 40 années de vie publique, au service du public.

En ces temps actuels donc, il est rassurant de se souvenir que la durée peut aussi se conjuguer avec la qualité.

Certes, l'homme à qui nous rendons hommage aujourd'hui était sans doute exceptionnel. Certes, tous les élus ne sont pas de cette trempe. Mais quand même, restons prudents dans nos analyses. Guy Menut était de ceux qui avaient leur village, leur commune et le bien-être de

la population, chevillés au cœur et au corps. Comme bien d'autres élus, qui donnent du temps pour l'intérêt général sans attendre de récompense ni de gratifications particulières. Dans un monde devenu individualiste, il est peut être encore plus pertinent de se rappeler ceux qui donnaient aux autres, pour qui l'engagement était total et avait un sens.

Pour retracer cette vie hors du commun, nous avons choisi de donner la parole à ceux qui l'ont côtoyé dans la vie de tous les jours ou dans la vie politique. Derrière ces tranches de vie se dessine le portrait d'un homme et de ses profondes convictions.

Adesias.



« Un véritable et profond amour pour son village »

GUSTAVE FILOSA



J'ai eu la chance de siéger à la mairie avec Guy durant 37 années. On était gamins quand nous nous sommes connus et nous faisons partie des mêmes associations : la clique du village, le COF, la Souleiado. Après vers 20 ans, il a fallu que je parte sous les drapeaux en Algérie, mais à mon retour nous ne nous sommes plus quittés.

Je me souviens qu'un jour nous étions en train de faire l'apéritif et on se disait : « Et si on rentrait à la Mairie ? » Le maire de l'époque, Clément BALESTRA a dit oui et en même temps nous avons l'appui du curé, le Père AUBERT. C'est comme cela que tout a commencé. Peu de temps après que Guy soit devenu maire, j'ai été son adjoint aux travaux et aussi délégué à l'Ecole de Musique, qui a vu émerger des talents de stature internationale.

Et des travaux, nous en avons fait. Guy avait une vision très claire : il ne voulait pas que le village reste en retrait de tout ce qui se passait autour et donc il fallait le faire grandir. Faire grandir le village, c'était pour lui un moyen de maintenir la vie dans les écoles. Il voulait aussi garder cette qualité de vie qui nous ressemble. C'est pour cette raison qu'il a toujours investi dans les associations et les festivités. Il avait un véritable et profond amour pour son village.

Je me souviens de quelques discussions qui étaient parfois houleuses entre nous, mais on ne se disputait jamais, on arrivait toujours à trouver une solution et on formait une belle équipe solidaire.

CLAUDE MOREL

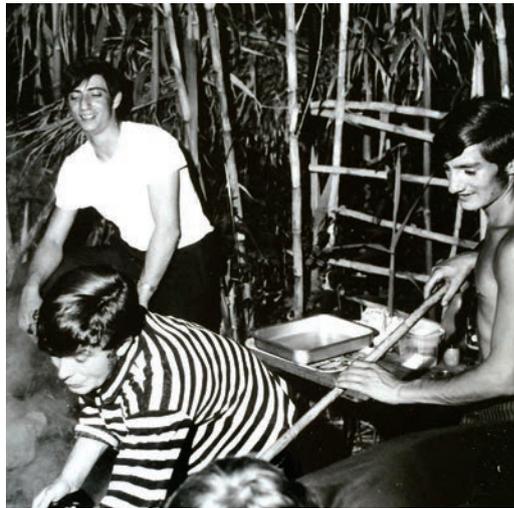


« Au village, c'était Guy »

Nous nous sommes connus alors que j'étais à l'école. Il était un peu plus âgé que moi, il était chez les grands et déjà c'était un meneur d'hommes. Avec lui, j'ai partagé la passion des traditions provençales à la Souleiado, c'était une belle distraction à l'époque. On allait partout et c'était pour Guy une vraie passion. On portait partout en Europe les couleurs de Solliès-Toucas.

Quand il est passé à la « politique », moi je n'ai pas suivi. Je me suis occupé de la Société des Boules. Et c'est ensemble que nous avons construit le projet du boulo-drome actuel. Nous étions tous les deux très fiers de cette réalisation.

Il était impressionnant car il avait foi en tout ce qu'il faisait et il le menait à bien. On était content d'être derrière lui. Il connaissait tout le monde au village et quand on le croisait personne ne disait « Monsieur le Maire » ou « Monsieur MENUET », c'était Guy tout simplement. Tout simplement parce qu'il marquait les esprits et qu'il se souvenait de tout. Je me souviens que quand l'informatique est arrivé, il nous disait : « ce n'est pas pour moi, l'ordinateur il est dans ma tête ». C'était un homme formidable, généreux et je suis fier d'avoir partagé tant d'années à ses côtés.



« 37 ans à ses côtés, une chance et un honneur »

Nos parents étaient très proches et de fait nous aussi. Lui, c'était le grand et nous étions tout le temps ensemble, souvent pour faire les 400 coups dans le village. On allait des fois embêter les « personnes âgées » qui avaient rouspété parce que nous jouions au ballon. On prenait la balle de tissu que le boulanger utilisait pour nettoyer son four, on sonnait aux portes et dès que la personne sortait on lui mettait dans la figure. Cela nous a valu de recevoir quelques pots de chambre sur la tête car à l'époque il n'y avait pas encore le tout à l'égout. C'était une enfance de village ! Plus tard, j'ai fait partie de ceux qui ont créé le « Club des jobards », une sorte de foyer des jeunes. On a aussi insisté pour que l'on crée le dojo, parce qu'à l'époque les entraînements de judo se faisaient dans un champ derrière la mairie.

Et avec Guy, l'aventure a continué à la mairie. J'ai été élu un mandat après lui, avec la responsabilité des écoles et des festivités. Cela fait au total 37 ans de mandat ! On a toujours été très attachés aux écoles et au bien-être des enfants. Il a fallu refaire le groupe scolaire qui datait de la fin de la première guerre et un restaurant. Imaginez, à l'époque, c'est le directeur qui faisait une soupe et chacun venait avec le reste, des parents bénévoles faisaient le service. C'est aussi avec Guy que dans les années 80, on a mis en place « Les ateliers du temps de midi », pendant lequel les associations venaient partager leur passion avec les élèves. C'était les NAP avant l'heure !

Ce que je retiens de toutes ces années, c'est la chance et l'honneur d'avoir côtoyé une personne au charisme énorme, toujours proche de la population, visionnaire pour sa ville, un bâtisseur, un leader, à qui nous devons beaucoup.

« C'était mon grand frère »

Nous nous sommes bien connus vers les 16 ou 17 ans. Et là on formait une bande qui ne se quittait pas. On faisait tout ensemble : la Souleiado, la chorale, on allait se baigner au Mastre et à l'occasion aussi les 400 coups. Guy était toujours animateur de quelque chose, il avait toujours une idée et un enthousiasme communicatif. C'est à cette période que s'est forgée une amitié indéfectible et exceptionnelle. C'est même plus que ça, c'était mon grand frère.

Moi, j'ai quitté Toucas pour faire mes études et ma carrière de pompier. Guy est venu me rendre visite dans toutes mes affectations, que cela soit en Moselle, à Paris, dans l'Ain, dans le Calvados ou en Guadeloupe. Il le faisait pour moi car je sais combien ça lui coûtait de ne plus voir son clocher. En vacances, c'est moi qui revenais au village. Mais on ne parlait jamais ou très peu de la commune. Je voyais ce qui changeait dans le village et je trouvais cela plutôt bien.

Je voyais aussi qu'il était littéralement amoureux de son village, cette proximité qu'il avait avec les gens et cette volonté de rendre service. A la limite, il en faisait plus pour ses ennemis que pour ses amis, il n'a jamais fait de favoritisme. Et même si parfois il pouvait être dur, car il avait un fort caractère, on ne s'est jamais brouillés. Il a toujours été de bon conseil, toujours présent, je n'ai que des bons souvenirs.

#MICHEL CANOVA



#MICHEL HOCHARD





HÉLÈNE DE SENSI



« Il a donné sa vie et sa santé pour sa commune »

C'était un homme discret. Ils étaient peu nombreux les amis à venir chez lui et il tenait vraiment à ce que la limite entre vie privée et vie publique soit très claire. Je garde le souvenir d'un homme calme, ayant toujours un mot gentil pour tout le monde, toujours réfléchi, qui ne réagissait jamais à chaud. C'est cela qui lui permettait d'être toujours de bon conseil.

C'était aussi un bourreau de travail. La mairie, pratiquement, il n'y avait que cela qui comptait. Disponible tout le temps, de 9h00 à 21h00, même les samedis et dimanches. Elles étaient rares les occasions pour partir en vacances. C'était d'abord le village, qu'il gérait en bon père de famille. Il a donné sa vie et sa santé pour sa commune et pour le bien-être des toucassins. Il faut dire qu'il la connaissait par cœur. Chaque caillou même. Parfois les services techniques venaient lui demander s'il se souvenait par où passait telle ou telle canalisation. Il avait la réponse. Sa mémoire était extraordinaire au point qu'il pouvait vous rappeler la date, l'heure de tel événement et même vous dire comment les gens étaient habillés.

Nous échangeons peu sur les sujets qui le préoccupaient, sur les dossiers de la ville. Quand je l'interrogeais, les réponses étaient laconiques. Il voulait sans doute ne pas ramener à la maison ses soucis. C'est d'ailleurs peut-être pour cela qu'il n'a jamais souhaité que je fasse partie de son équipe municipale, pour ne pas tout mélanger. Maintenant que je travaille au sein de l'équipe de François AMAT, je suis contente de me rendre compte de l'intérieur de ce qui pouvait se passer, je comprends mieux certaines choses, je les ressens. Et je comprends aussi ce qu'il me disait : « Si les gens veulent venir à Solliès-Toucas, pourquoi je les en empêcherais ? Nous, on vit là et on y est bien ! ».

ANDRÉ GEOFFROY



« Un moteur pour l'intercommunalité »

Nous nous sommes connus en 1983, quand j'ai été élu maire de Solliès-Ville. Nous n'avions pas les mêmes opinions, nous n'étions pas du même bord politique, mais nous avons un point commun c'est que lui comme moi ne supportons pas les extrêmes. Et quand nous parlions de politique, c'était pour se moquer de nos grands pontes respectifs, parce que je partageais avec Guy MENUT ce sens de l'humour qui est une belle qualité dont certains devraient s'inspirer.

Nous avons un autre point commun qui est essentiel, c'est celui de vouloir mettre en œuvre une politique de l'intérêt général et de proximité. Et c'est pour cette raison que nous avons toujours travaillé en très étroite collaboration et en parfait accord. Je me souviens des débuts de l'intercommunalité. Quand nous avons créé la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, nous étions trois élus : François PANTALACCI, l'ancien maire de la Farlède, Guy MENUT et moi-même. Pour mener à bien cette petite révolution à l'époque, avec Guy MENUT nous avons été les moteurs de cette coopération. J'en étais le président mais je lui laissais une totale liberté et on travaillait ensemble pour le bien commun. L'état d'esprit était complètement partagé : nous travaillions dans le calme, avec de la patience et toujours pour mettre sur pieds de bonnes réalisations pour la population.

Ce sont toutes ces années de travail à ses côtés qui m'ont aussi permis de nouer avec lui une véritable relation amicale.



« Un grand humaniste »

C'est à la Chorale que nous nous sommes rencontrés, il n'était pas encore maire. Quand il a été élu, il voulait que je rejoigne l'équipe mais j'étais trop jeune. A partir de 1982, je l'ai accompagné dans ses mandats. Et c'est impressionnant le nombre de sujets que l'on traitait. Dans le sport, on s'occupait du rugby, du foot, on a même mis en place des joutes sur le Gapeau, on organisait des festivités. Il y avait une vie de village intense et nous avons passé de bons moments de convivialité. Avec un très fort attachement à l'histoire de notre Provence, c'est lui qui m'a appris à chanter la Coupo Santo, parce qu'il parlait bien le provençal. Nous étions seulement deux à la connaître, dans les années 70.

Je garde le souvenir de quelqu'un qui était toujours sur la brèche. Dès qu'il se passait quelque chose, nous étions sur le terrain. Je me souviens d'une messe de minuit que nous avons interrompue parce que l'eau montait dans le Gapeau. Le maire et toute l'équipe, nous sommes partis prévenir les habitants pour éviter un drame. Ou encore cette fois où un chasseur s'était perdu à Siou-blanc et que nous avons organisé des battues pour le retrouver toute la nuit. On l'a retrouvé, il avait passé la nuit sous un arbre après avoir un peu abusé de la boisson. C'était Guy qui donnait l'impulsion, c'était le patron et nous on faisait ce qu'il nous demandait. Sans doute parce qu'il était un grand humaniste, qui aimait le contact avec les hommes.

Il a toujours été comme cela. Et venir en aide à ceux qui étaient en difficulté c'était une évidence. La solidarité était vraiment un de ses points forts et il pensait plus à sauver les gens, avant de se sauver lui. D'ailleurs, toutes ses campagnes électorales, il les a financées lui-même en vendant des terres qu'il possédait.

« Une page se tourne »

Nous avons été durant des années des adversaires intimes et nous avons fini par nous apprécier très sincèrement. Je pense que beaucoup de gens ignorent ou ne connaissent pas vraiment les liens d'amitié qui nous unissaient.

Certes, nous n'avions pas toujours les mêmes idées sur la façon d'administrer une commune, nous ne faisons pas toujours les mêmes choix, mais nous partagions un point commun qui est essentiel en tant que maire de la Vallée du Gapeau, c'est que nous étions des enfants du pays. Et nous étions en phase également sur le fait que la fonction de maire échappe aux considérations de politique nationale, la personnalité l'emporte sur l'idéologie. La preuve, c'est que Guy a été élu pendant 40 ans. Il était un gestionnaire compétent et à l'écoute, un inlassable travailleur qui a participé activement à l'émergence de notre Communauté de Communes.

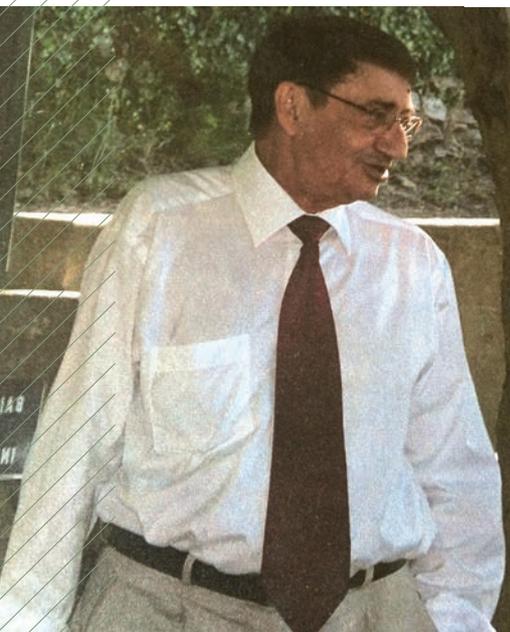
Il avait aussi un sens de la solidarité évident. Je me souviens un jour où nous avons des problèmes d'eau sur Belgentier, il n'a pas hésité à nous venir en aide immédiatement. De notre côté, nous avons fait la même chose à d'autres occasions. Aujourd'hui avec sa disparition, c'est une page qui se tourne pour la Vallée du Gapeau.

YVES REY



BRUNO AYCARD MAIRE DE BELGENTIER





« Guy, ta voix résonnera toujours dans nos cœurs »

(Extraits du discours prononcé lors de la Cérémonie Républicaine en hommage à Guy MENUET)

La nouvelle m'est parvenue alors que j'assistais à un concert de l'orgue pour lequel tu t'es tant investi, Guy, avec Gérard FALCOU. Cet instrument, joué par Paolo ORENI, n'avait jamais résonné aussi fort, comme un signe du destin.

Guy, le Maire, l'ami, le compagnon, ton état de santé était fragile depuis plusieurs années, mais ta posture imperturbable prenait toujours le dessus sur les diagnostics les plus alarmants. Nous redoutions le pire, qui vient de nous frapper toutes et tous. Tu laisses un vide immense qu'on ne comblera jamais.

Tu as consacré ta vie à la chose publique au-delà des considérations partisans. Pour toi les élections municipales se gagnaient toujours dès le 1^{er} tour. Au fil des mandatures successives, tu as façonné notre belle commune. Ton envie de partage était telle, que tu nous as appris, tu m'as appris, à aimer ce village que tu ne délaissais jamais plus de 3 jours. Comment imaginer rester plus de 3 jours sans voir le clocher ! Même à l'assemblée nationale le tableau du clocher était à tes côtés.

Pour ce qui est des nouvelles technologies, tu étais un peu plus hésitant : on ne peut pas dire que tu étais un accro de l'ordinateur. Peu importe. Tu n'en avais pas besoin. Le disque dur était dans ta tête et ta mémoire exceptionnelle te permettait de nous situer la moindre parcelle de terrain de la commune en nous faisant référence au propriétaire actuel et sans oublier les origines de propriété. Combien de fois nous disais-tu : « Je suis à la mairie depuis 5h du matin ». La mairie c'était ta résidence principale, et Marianne, on peut le dire, ta maîtresse.

Tu avais compris que la politique, en particulier au niveau des territoires, doit se concevoir comme un objectif à attendre à moyen ou long terme. C'est ainsi que tu as élaboré le POS puis le PLU de Solliès-Toucas. C'est dans cet esprit que tu nous soumettais de créer des réserves foncières dont la pertinence nous permet par exemple aujourd'hui d'agrandir le groupe scolaire.

Les écoles ! C'était toujours ta priorité. Donner l'accès à l'éducation dans les meilleures conditions possibles à l'ensemble de nos jeunes ! C'est à juste titre que tu as été fait chevalier dans l'ordre des Palmes académiques et médaillé de bronze de la jeunesse et des sports. Là aussi, tu voyais juste, l'éducation doit être une priorité de nos actions municipales.

Très tôt, tu as été précurseur de la loi NOTRe. Tu as impulsé la création du SIVOM avec le maire de Solliès-Ville de l'époque, Monsieur GRISOLLE. Et avec les autres maires, vous avez construit le 1^{er} gymnase du canton.

FRANÇOIS AMAT





Dans le même esprit tu as participé au développement du SIEPERS et à la création du SYMIELEC dont tu étais le président il y a encore quelques semaines. Toujours cette volonté de se grouper pour mieux négocier et gérer les problématiques qui se posent à nos territoires. En 1995, avec ton ami André Geoffroy alors maire de Solliès-Ville, tu as été à l'origine de la création de la 1ère communauté de Communes du VAR (la CCVG)

Tu as présidé pendant de longues années l'IME des MORIERES, défendant tes convictions profondes de ne jamais laisser au bord du chemin les êtres humains frappés de handicap. Cher GUY, tu étais un vrai humaniste. Tu aimais les gens : toujours disponible, tu participais à tous les événements de la commune.

Le monde politique t'appréciait pour ton ouverture d'esprit. Passées les élections, qui t'ont souvent coûté (tu vendais quasiment un morceau de terrain à chaque élection !) il n'y avait plus de gauche ou de droite pourvu que tu puisses avancer dans tes projets. Je peux même dire que tu étais parfois plus bienveillant avec tes adversaires qu'avec tes propres amis politiques.

Ta fidélité était inflexible, tant au niveau des personnes, que des idées que tu défendais. Ta fidélité à ton parti socialiste est exemplaire et tu aimais nous parler du congrès d'Epinau. C'est avec un certain clin d'œil ironique que tu nous disais il y a encore quelques années : finalement, s'ils étaient tous restés au PS, on serait encore majoritaire au Conseil général.

Pour autant, ton analyse politique était toujours juste et réfléchie. Comme pour les décisions que tu étais amené à prendre, il n'y avait jamais de précipitation. Et lorsqu'on trépidait à côté de toi, avec ton regard malin, ta voix grave martelait : « il est urgent d'attendre. »

Que de tristesse de savoir que tu n'es plus là physiquement. Que de bonheur tu as donné aux élus, souvent renouvelés à chaque mandat, pour leur permettre de partager tes convictions et d'assumer un rôle au sein de notre commune. Que de bonheur as-tu donné à tes administrés en facilitant leur quotidien. Combien sommes-nous à t'être redevables ?

Je suis, nous sommes, dans la continuité de ton action. Aux écoles, pour le projet Mentor que nous essayons de porter comme jamais pour que ce musée que tu imaginais tant, puisse voir le jour, dans la restauration du moulin de Maestre ARNAUD, que pour rien au monde, tu voulais voir partir vers des intérêts privés.

L'attachement que nous avons pour ce patrimoine, ses traditions, ce sens de l'intérêt général c'est toi qui nous l'a transmis. Guy, ton empreinte indélébile est partout à Solliès-Toucas et bien souvent au-delà, dans le Var. C'est avec une grande fierté que notre équipe municipale s'est installée dans le sillage de ton action.

Guy, ta voix résonnera toujours dans nos cœurs.

L'HISTOIRE D'UN ENGAGEMENT

En 1971, Clément BALESTRA, sénateur-maire de Solliès-Toucas, cherchait des jeunes pour le rejoindre au Conseil municipal. Le curé AUBERT lui a cité deux noms : Gustave FILOSA et Guy MENUT. C'est ainsi qu'a commencé l'aventure. Clément BALESTRA, fatigué, a vite détecté en Guy MENUT une personnalité qui pouvait assumer la fonction de maire. Cette fonction, il l'a occupée de 1974 à 2014... durant 40 ans. Période durant laquelle il a occupé également les fonctions de Conseiller général de 1976 à 1989, réélu en 2009 jusqu'à 2015, et puis de Député du Var de 1999 à 2002 suite au décès de Maurice JANETTI, dont il était le suppléant.



UN BÂTISSEUR

Durant ces quatre décennies passées à la tête de la commune, Guy MENUT a accompagné la transition de ce qui n'était alors qu'un simple village vers une ville moyenne. D'abord parce qu'il fallait remettre à niveau les équipements publics, comme l'école par exemple. Et puis parce qu'il a souhaité conforter la qualité de vie de Solliès-Toucas. Cela s'est traduit par l'aménagement du boulodrome, du dojo, de la salle de danse, de l'École Cantonale de Musique ou encore la création du stade de la commune en 2000.

Côté voirie les choses ont beaucoup changé aussi en 40 ans. Plus de véhicules, cela voulait dire améliorer les voies de circulation ou encore en créer de nouvelles comme le pont Luciani ou le pont de Pey.

La croissance démographique, Guy MENUT l'avait toujours anticipée. Il connaissait l'attractivité de sa commune et savait que de nouveaux habitants allaient arriver. Conscient de ceci, il a élaboré le 1er POS de Solliès-Toucas en 1993, puis le PLU, soumettant systématiquement au Conseil Municipal la possibilité de créer des réserves foncières. Choix pertinent, car cela rend possible par exemple l'extension du groupe scolaire.

Le raccordement du hameau de Valaury aux réseaux d'eau et d'évacuation ont également été l'élément déclencheur du développement de ce quartier qui à l'époque n'était pratiquement pas urbanisé.

Quelques réalisations que l'on doit à Guy MENUT et ses équipes



LE BOULODROME



L'ÉCOLE MATERNELLE



LE PARKING D'AMISIO



LE CTM



LES RUES PAVÉES DU CENTRE ANCIEN



LE PONT DE PEY



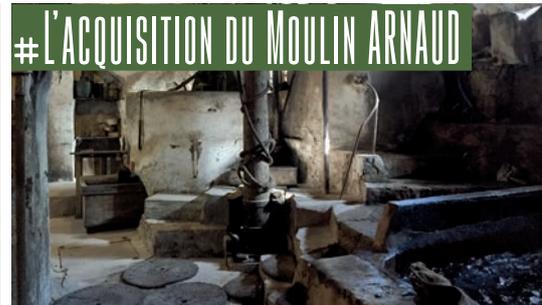
LE LOTISSEMENT LA GUIRANNE



L'ORGUE DE L'ÉGLISE



L'ACQUISITION DU MOULIN ARNAUD



LE STADE



L'ACQUISITION DE LA MAISON MENTOR





La rentrée en chiffres

▲ Ecole Maternelle 184 élèves

7 classes, entre Petite, Moyenne et Grande Section. Effectif moyen par classe : 26 élèves

▲ Ecole Primaire 361 élèves

14 classes, entre CP et CM2.
Effectif moyen par classe : 26 élèves

#RENTREE

Une belle rentrée des classes

C'est un moment redouté par certains, attendu fébrilement par d'autres. Les 545 écoliers de la commune ont retrouvé le chemin des salles de classes au début du mois dernier. Une rentrée dans la sérénité, marquée par une stabilisation des effectifs et un nombre de classes identique à celui de l'an passé.

Les élèves ont eu l'occasion de découvrir de nouveaux visages, avec l'arrivée à Solliès-Toucas de nouvelles enseignantes : Elodie CLAVIER pour les CE2 et Virginie LABAT pour les CP. A noter que la direction de l'Ecole Maternelle est désormais assurée par Véronique PERRIN. Bienvenue à toutes.

« Côté cour » quelques changements aussi, puisque durant l'été les équipes municipales ont procédé à des travaux de grande ampleur. Les sanitaires de l'Ecole Elémentaire ont été rénovés et de nouveaux espaces à destination des personnes à mobilité réduite ont été créés. A la Maternelle, c'est l'aire de jeux qui a été améliorée. Et enfin au restaurant scolaire, la climatisation a été installée. Des investissements importants qui avoisinent les 85 000 euros, mais qui étaient nécessaires, car il est vrai que l'on étudie mieux dans un environnement de qualité.

Encore une fois, nous souhaitons à tous les élèves, une très belle année scolaire.

#FOUILLES

Fin des fouilles archéologiques

A l'emplacement de la future extension de l'Ecole Maternelle, à l'occasion des premiers travaux, certains vestiges avaient été mis au jour. Durant une bonne partie de l'été, des archéologues ont gratté la terre pour comprendre ce qui pouvait bien se trouver à cet endroit. Il se trouve qu'il s'agissait d'une exploitation viticole du 1er siècle. On distingue bien les fondations, les installations de systèmes d'irrigation, ainsi que les restes d'un pressoir. Des découvertes que vous êtes nombreux à avoir pu constater de près à l'occasion des diverses visites organisées entre juillet et août, ainsi que lors des Journées du Patrimoine.

Les archéologues ayant fini leurs différents relevés et prélèvements, ayant tout dûment photographié, vont pouvoir reboucher tout cela afin que les travaux puissent se poursuivre. La commune va tenter de trouver une solution pour qu'une partie de ces vestiges reste visible. A suivre...



Des papys school à Solliès-Toucas

Pour assurer encore davantage de sécurité aux abords des écoles, lors des périodes de rentrée et de sortie de classe, deux « Papys school » ont été recrutés pour cette nouvelle année.



#MAM

La MAM en délire, c'est pour bientôt. Une Maison d'Assistantes Maternelles d'ici la fin de l'année, chemin des Rouvières. Elle pourra recevoir 12 enfants en accueil collectif, à partir de 2 mois et ½. Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner auprès de Marie ou Thomas Knidel au 06 89 23 39 84 ou par mail : mamendelire@gmail.com.



ECLAIRAGE PUBLIC À VALAURY

Les travaux d'amélioration de l'éclairage public sur la route de Valaury se sont poursuivis ces dernières semaines. Le tronçon entre le Pied de Lègue et Les Rouvières est désormais mis en service.



CONSOLIDATION SUR L'AVENUE TOURDIAS

Comme préconisé par le rapport d'expertise des géologues, durant cet été des filets grillagés ont été installés sur la paroi qui s'était effondrée l'an dernier. La circulation a dû être interrompue durant près d'un mois afin de réaliser ces travaux de sécurisation. Une sécurisation du site qui prévoit également de laisser en place la bordure installée le long de la voie de circulation.

L'ORATOIRE MIS EN VALEUR

Lors de la construction de l'arrêt de bus de la D554, il était prévu de déplacer l'oratoire installé à cet endroit depuis des décennies. C'est chose faite. Les services municipaux ont travaillé d'arrache-pied pour le mettre davantage en valeur à son nouvel emplacement.



DES PLACES DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES

Les travaux sont terminés au niveau du parking de l'avenue du Gapeau. Des trottoirs ont été créés pour permettre une circulation piétonne en toute sécurité et des places de parking ont été créées pour faciliter la vie au quotidien. En tout 22 places de stationnement, à 7mn à pied du centre-ville.





#PADD

Les contours de l'avenir se dessinent

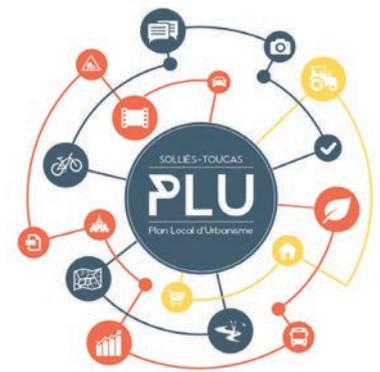
Cette période estivale a été studieuse. En effet un document majeur, à savoir le diagnostic, a été remis par le cabinet spécialisé dont s'est entourée la commune en vue de préparer le prochain Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est à partir de ce document que vont être fixés les grands axes et préparé le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Le document est conséquent et il dresse en près de 200 pages un état des lieux complet de la commune. Tout y passe. Les zones habitées, les zones agricoles, les zones commerciales, l'état de la faune et la flore, la circulation, les ressources en eau... bref une photographie précise et documentée de la situation à l'instant T. « C'est à partir de ces précieux éléments que nous pouvons commencer la procédure d'établissement d'un nouveau PLU, explique Jean-Pierre CALONGE, adjoint en charge du dossier de l'urbanisme. C'est la procédure classique, qui a pris un peu de temps mais ce temps d'analyse est nécessaire. »

▲ Un futur PLU en octobre 2018

A partir de là, un autre type de travail commence. Il s'agit maintenant d'établir un Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Clé de voûte du futur PLU attendu pour octobre 2018, ce document plus synthétique va fixer très concrètement les grandes orientations et quelque part écrire l'avenir de l'évolution de Solliès-Toucas pour les prochaines décennies.

Une concertation est prévue sur ce dossier, des rencontres avec les CIL, des débats en Conseil Municipal. Mais d'ores et déjà, les grandes lignes sont tracées. « Il faut bien comprendre que nous nous inscrivons dans un cadre global de la loi et de grands textes comme le Grenelle de l'Environnement, précise Jean-Pierre CALONGE. Ce qui implique que nous devons certes parler d'urbanisme, mais aussi intégrer les trois dimensions du développement durable (NDLR : dimension économique, dimension environnementale et dimension sociale). »



▲ Une limitation de l'urbanisation

Et tenant compte de tous ces éléments, on s'oriente vers une limitation de l'urbanisation. Un chiffre est même annoncé : ne pas dépasser la barre des 7 000 habitants. « Ce chiffre n'est pas anodin, au-delà nous aurions des difficultés à proposer des infrastructures de qualité sur la commune commente Jean-Pierre CALONGE. » D'autres grandes orientations se dessinent également telle que la densification du centre-ville et la limitation de l'urbanisation dans des zones éloignées. Tout cela s'accompagne d'objectifs de développement de zones agricoles, de préservation et de valorisation du patrimoine, ainsi que d'amélioration des conditions de déplacement, notamment au travers d'un futur plan de circulation, élément important quand on sait que 89% de déplacements se font en voiture sur Solliès-Toucas.

Bref le dossier est complexe, il touche à tous les aspects de la vie quotidienne et il prépare l'avenir. Un avenir qui ne doit pas oublier en route la qualité de vie de notre commune qui fait son charme depuis toujours.

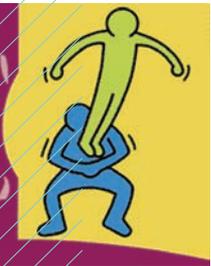




#LES RDV DU CCAS

- A partir de la fin du mois d'octobre, reprise des ateliers Equilibre. La date sera précisée sur le site internet de la mairie.
- Conférence sur les AVC, avec le Docteur Jacques VALANCE, ancien chef du service Neurologie de l'HIA Saint-Anne de Toulon le samedi 28 octobre à 14h00 à la Salle des Fêtes.
- Le Téléthon, les 8 et 9 décembre 2017.
- Les colis de Noël, distribués le 20/12.
- Repas de Noël le 16 décembre 2017.

#MISSION LOCALE



La mission locale cherche des marraines et parrains

C'est un programme national auquel participe activement la Mission Locale du Coudon au Gapeau. L'idée est de proposer aux jeunes, de 16 à 26 ans, un petit coup de main pour les accompagner dans leur recherche d'emploi.

Comment faire ?

Et bien en devenant parrain ou marraine. Une marraine, un parrain, c'est un bénévole, en activité ou pas, qui a envie de faire bénéficier un jeune de son expérience, de ses valeurs du monde du travail, voire de son réseau. Sa mission est tout simplement d'aider, de stimuler, d'apporter des conseils concrets comme par exemple savoir se présenter, rédiger un CV, ou comment se comporter lors d'un entretien d'embauche. Bref, c'est donner un peu de temps et de son expérience, pour, avec les conseillers de la Mission Locale, aider un jeune à trouver un emploi.

Si vous êtes intéressé par cette démarche citoyenne, vous pouvez contacter directement Nathalie CHAMOREY à la Mission Locale au 04 94 21 15 15



#CCAS

Ateliers tricot, ça n'arrête pas...

Une maille à l'endroit, une maille à l'envers... Enfin ce n'est pas toujours aussi simple que cela et le talent déployé au travers de l'atelier tricot/couture du CCAS permet la réalisation de bien belles choses. « Notre idée, c'est de tricoter solidaire dans une ambiance de convivialité, explique Hélène de SENSI, adjointe déléguée à la solidarité. » Et depuis la mise en place de ces ateliers, le succès est là. Une vingtaine de participantes se réunissent chaque lundi après-midi à partir de 14h30. Il a même fallu repousser l'heure de fermeture à 18h00 parce que personne ne voulait plus partir.

Au programme, la réalisation de gilets, de vestes, de bonnets et d'écharpes, pour enfants de 0 mois à 5 ans. Tricotés à la main, avec savoir-faire et générosité, ces vêtements sont destinés à une association, Les Bout'chous de la Vallée du Gapeau et seront distribués cet hiver.

L'approche de l'automne, c'est aussi l'occasion de se lancer dans la confection des décorations de Noël. Là aussi beaucoup d'imagination et beaucoup de maîtrise pour produire des objets originaux et de qualité. « Une partie de ces articles sera vendue lors du Téléthon au début du mois de décembre, précise Hélène de SENSI, et une partie sera utilisée pour les différents rendez-vous de fin d'année que nous avons programmés, notamment le repas de Noël. »

Si par hasard vous avez dans vos placards des pelotes de laines qui ne servent plus, ne les jetez pas. Vous pouvez les déposer au CCAS ou en Mairie, on vous assure que notre fine équipe saura quoi en faire !



Compte tenu des événements, nous ne faisons aucune publication par respect et en la mémoire de Monsieur Guy Menut.

Nous nous joignons à toute la municipalité pour présenter nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Jules Gomboli
Toucas pour tous

Notre groupe d'opposition intervient régulièrement en Conseil Municipal pour exprimer son point de vue sur les différentes actions menées par la majorité municipale. A ce titre, nous nous efforçons d'encourager les bonnes initiatives mais nous formulons également des critiques qui se veulent constructives. Pourtant, nous constatons que le Maire de notre commune a du mal à accepter la critique et qu'il ne tient pas compte des propositions de l'opposition. Mieux, à en croire les démissions qui se sont succédées sur sa liste, on devine que le Maire tente de passer en force et qu'il n'écoute pas non plus avec grande attention certains de ses collègues.

La récente démission d'élus de la majorité qui ne se cachent plus pour exprimer leurs désaccords, vient confirmer ce qu'un audit avait révélé précédemment, à savoir des dysfonctionnements importants depuis l'arrivée de cette nouvelle équipe.

Ces mésententes et l'autoritarisme du Maire font apparaître un manque de concertation et interrogent sur l'avenir de notre commune et le bien-fondé de certains projets contestés.

Jérôme Lévy
Anne-Marie Cuisset

Après un été empreint de tristesse, d'émotion et de recueillement à la suite du départ de Guy Menut, l'équipe majoritaire lui a rendu hommage à travers les manifestations estivales. Nous sommes depuis la rentrée sur le pont pour pérenniser le bon vivre de « son » village.

Cette fin d'année sera riche en échange puisque nous vous exposerons notre bilan de mi-mandat à travers une réunion publique. Ce sera l'occasion de faire le point ensemble sur les dossiers actuels comme le plan de circulation du village, les fouilles archéologiques, le futur PLU, le début des travaux aux écoles, les logements sociaux et tous les autres sujets que vous souhaiterez aborder.

L'équipe majoritaire s'est toujours inscrite dans la transparence

et nous continuerons à le faire.

Les actions de structuration organique que nous avons entamées depuis que nous sommes élus vont nous permettre de fournir les services qu'est en droit d'attendre une population de près de 6000 habitants.

La première partie du mandat constituait une phase de préparation, la deuxième sera une phase de concrétisation des projets pour lesquels vous nous avez élus.

Nous sommes plus que jamais tournés vers nos objectifs qui sont l'intérêt de tous les toucassins...

Le prochain bulletin sera celui de la nouvelle année alors nous vous souhaitons un bel automne et de bonnes fêtes de fin d'année.

La majorité municipale

SOLLIÈS-TOUCAS PAR LE PHOTO CLUB TOUCASSIN



MOUCLADE DE MOULES, RECETTE "ESPÉCIALE" CONCOCTÉE AU QUARTIER DES TOURETTES

Ingrédients pour 5 personnes :

4 kg de moules d'Espagne
2 dl de vin blanc sec
1 oignon
1 bouquet garni (thym et romarin)
Sel et poivre

Pour la sauce :

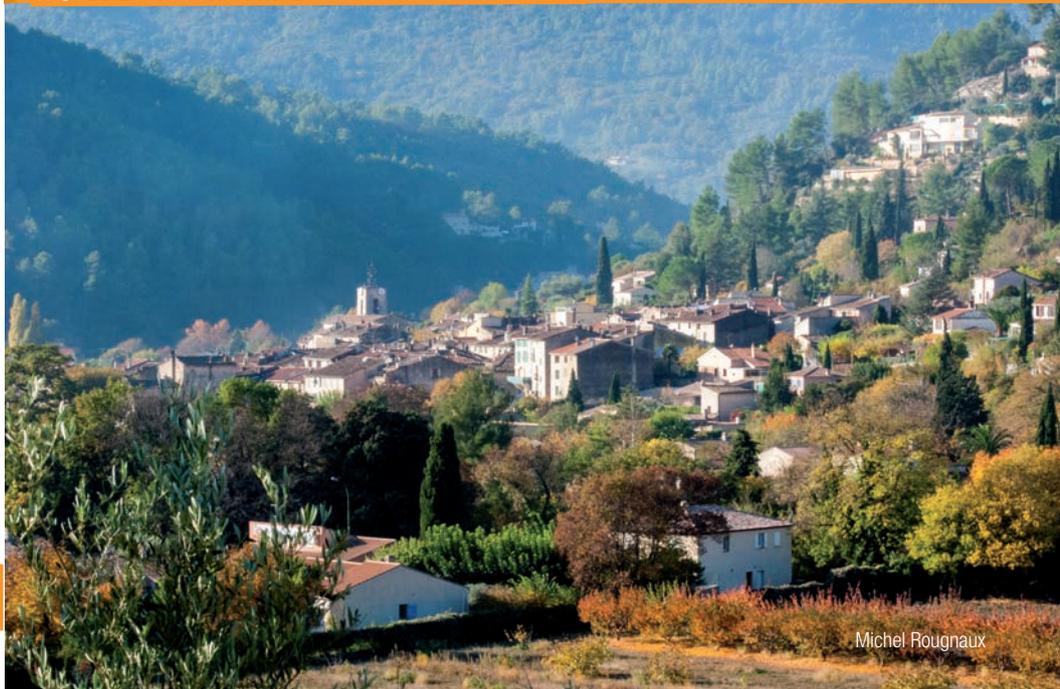
2 oignons
30 gr de farine
Jus de cuisson des moules
1 gousse d'ail
120 gr de crème fraîche
30 gr de beurre
3 jaunes d'œuf
1 cuillère à café de curry en poudre
(petits plus toucassin)

Préparation :

- Nettoyez les moules, faites-les ouvrir sur feu vif avec le vin l'oignon émincé, le bouquet garni et l'assaisonnement. Dès qu'elles sont ouvertes (au bout de 7 à 8 minutes) elles sont cuites.
- Décoquillez-les en gardant une coquille sur deux et gardez-les au chaud dans un plat couvert posé sur une casserole d'eau chaude.
- Filtrez le jus de cuisson. Préparez la sauce, pelez et hachez les oignons, faites-les fondre doucement dans le beurre, saupoudrez de farine, mouillez du jus de cuisson des moules filtré, joignez l'ail pilé, faites épaissir sur feu doux en remuant.
- Séparez le blanc des jaunes d'œufs.
- Mélangez la crème, les jaunes d'œuf et le curry, versez le tout dans la sauce et faites chauffer doucement sans laissez bouillir, rectifiez l'assaisonnement et versez sur les moules.

« Le plaisir de la table est de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les pays et de tous les jours »

Jean-Claude VINCENT, conseiller municipal



Michel Rougnaux

HISTOIRE ET TRADITION

▲ Année 1923, On roule trop vite à Solliès-Toucas.

Sous la Présidence de Laurent Moutton, le conseil municipal s'est réuni le 11 mars 1923 et approuve à l'unanimité l'arrêté suivant pris par le Maire :

Monsieur le maire de la commune de Solliès-Toucas, Vu les lois des 5 avril 1884, 27 mai 1921, 31 août 1922 et l'article 471 du code pénal ; considérant que des accidents graves sont trop souvent occasionnés par l'excès de vitesse des automobiles dans la traversée des agglomérations ; que la circulation sur les chemins ruraux des véhicules automoteurs de toutes sortes occasionne des déprédations préjudiciables aux intérêts de la commune, arrête :

- Article 1 : les conducteurs d'automobiles, motocycles, tandems, camions, tracteurs et autres véhicules à traction mécanique ne devront pas dépasser la vitesse de 10 kilomètres à l'heure dans la traversée des rues de la commune, ainsi que dans celle du hameau de Valaury ; en outre, ils devront ralentir ou même arrêter leurs marches toutes les fois que leur véhicules pourraient être la cause d'accident pour la circulation. Priorité devra rester aux chevaux de trait.
- Article 2 : la traversée des chemins ruraux sur l'ensemble du territoire leur est complètement interdite et seule la circulation sur les chemins de grande communication leur est permise. En outre, la recommandation expresse d'éviter les arrêts dans les cafés avant la conduite de tous véhicules autotractés sera obligatoirement rappelée aux conducteurs.
- Article 3 : des procès-verbaux seront dressés contre les coupables qui seront poursuivis conformément à la loi. La gendarmerie de Solliès-Pont et le garde champêtre sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

*Extrait du registre des délibérations communales
Jean-Claude VINCENT, conseiller municipal*

Memo estra en langò nostro.....

Annado 1923, roulén bèn trop vite à Soullié-Toucas.

Souto la présindènci de Laurent Moutton, lou counsèu municipaù c'est reüni lou 11 mars 1923 è approuva à l'unanimita l'arresta séguént pris pèr lou Mairé :

Moussu lou Mairé de la coumuno de Soullié-Toucas, vu li lèi d'aquéli 5 avril 1884, 27 mai 1921, 31 aout 1922 è l'article 471 d'aquéli code pénal ; counsidèrant qué li acidènt gréuvo soun toustèm oucasiouna pèr l'excès de vitesso di veituro din la traversa di agglomèracioun, é que la circulacioun d'aquéli camin ruraux di carréjadou automoutours de touti sorte oucasiouna di dépradacioun préjudiciable aux intèrès d'aquéli coumuno, arresta :

- Article 1 : li ménairé d'automobiles, motocyclistes, tamdems, camioun, tracteur é autres carrejadou à tira écanico ne devas pas despasa la vitesso de 10 km kiloumetre à l'ouero din la traversa d'aquéli coumuno, ainsi qué din cello dou àmèu di Valaury ; en outre, dévront moula è mèmo arresta li marchò touti li cop qu'aquéli véhículo pourras estréli encauso d'acidènt pèr la circulacioun. Prièretadèvran resta aux chivau de tiro.
- Article 2 : li traversa di camin ruro sus l'ensèmblo d'aquéli territòri soun coumplètement énebi, é soulo la circulacioun sus li camin de grandò coumunicacioun est permesso. En outre, li recomandacioun espressi d'évita li arrest din les caféier avan la couducho de tous véhículo autotira sera oubligatòrimènt rempèu aqhéli counductor.
- Article 3 : Di proucès-verbau sérant dreissa countré li coupablo qué serant courséjado counfourmamen aquéli lèi. La gendarmarié de Solliès-Pouant é li gardo-camèstré soun carga de l'eisécusioun d'aquéli présent arrestat.